

## Exercice 2009

Gestion des services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Savoie

### Organisation des services et bilan de la rédaction des RPQS

**Direction départementale des territoires**

L'adret - 1 rue des Cévennes  
73 018 CHAMBERY cedex

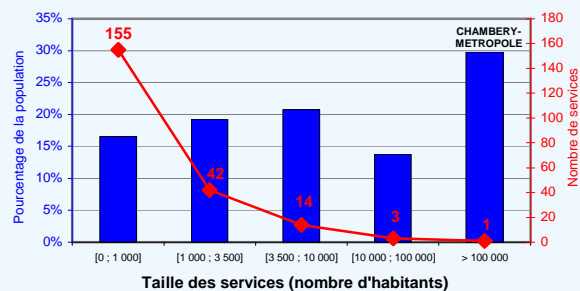
## EAU POTABLE

### Organisation :

- 223 services<sup>1</sup> gérés par 217 collectivités
- 215 services de distribution
  - 112 communes ont transféré leur compétence à 15 EPCI
  - 193 communes indépendantes

### Taille des services :

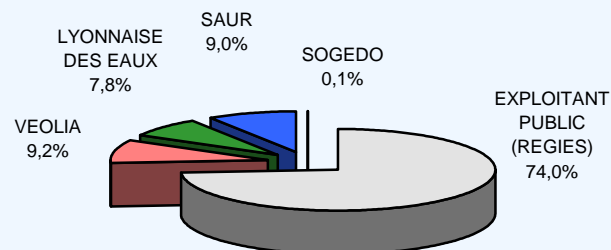
Nombre et taille des services de distribution (population permanente des services)



### Gestion des services de distribution :

- REGIE : 161 services – 74 % de la population
- PRESTATAIRE PRIVE : 54 services – 26 % de la population

Population desservie (services de distribution) par mode de gestion et par d'exploitant  
Seule la population permanente est prise en compte



<sup>1</sup> Service = unité fonctionnelle correspondant à l'exercice de la compétence de la collectivité par un même exploitant.

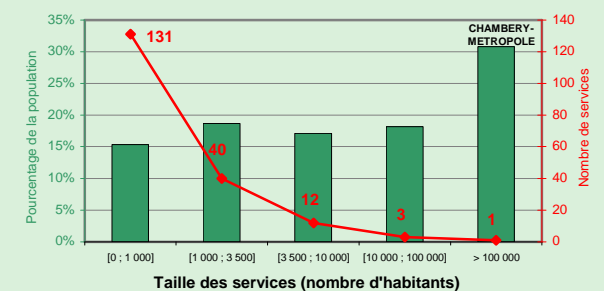
## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Organisation :

- 197 services gérés par 193 collectivités
- 187 services assurent la collecte des effluents
  - 108 communes ont transféré leur compétence à 18 EPCI
  - 72 communes ont transféré le traitement des effluents à 10 EPCI
  - 95 communes assurent seules la compétence
  - 30 communes sans service d'assainissement collectif

### Taille des services :

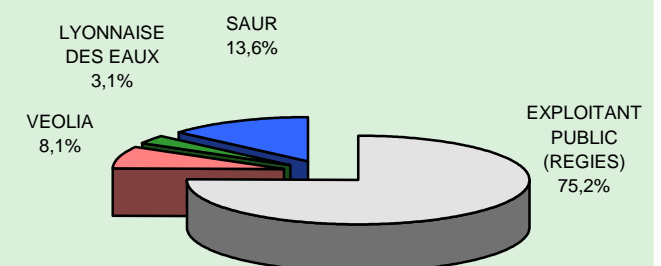
Nombre et taille des services de collecte (la population prise en compte est la population permanente de la collectivité gestionnaire)



### Gestion des services de collecte des effluents :

- REGIE : 162 services – 75 % de la population
- PRESTATAIRE PRIVE : 25 services – 25 % de la population

Population des collectivités assurant la collecte des eaux usées  
Par mode de gestion et par exploitant  
Seule la population permanente est prise en compte



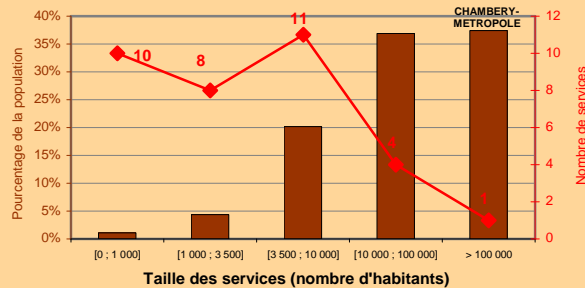
## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### Organisation :

- 34 services gérés par 34 collectivités
- 209 communes ont transféré leur compétence à 22 EPCI
- 12 communes indépendantes
- 84 communes sans service d'assainissement non collectif

### Taille des services :

Nombre et taille des services de collecte (la population prise en compte est la population permanente de la collectivité gestionnaire)



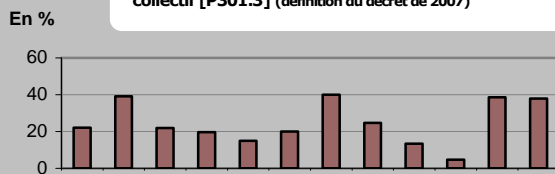
### Gestion des services :

- REGIE : 33 services
- PRESTATAIRE PRIVE : 1 service

### ANC – Focus sur le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif :

Le graphique ci-dessous présente les données de 12 RPQS assainissement non collectif. Représentativité des 12 services – 35 % des services – 84 % de la population permanente (population des collectivités gestionnaires)

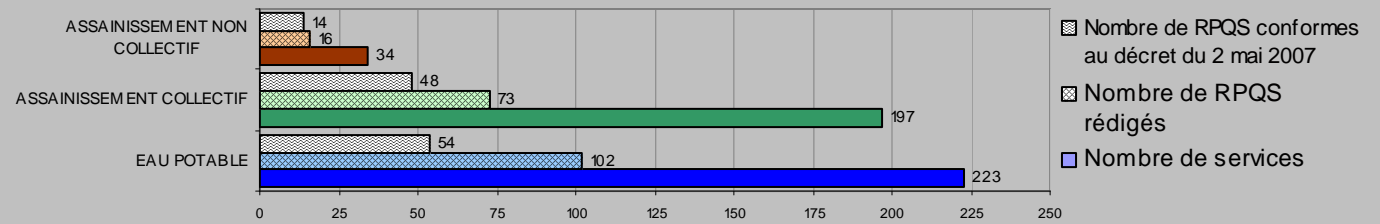
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif [P301.3] (définition du décret de 2007)



Moyenne des 12 services = 25 %

## BILAN DES RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES 2009

### Production et conformité des rapports annuels sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'année 2009 :

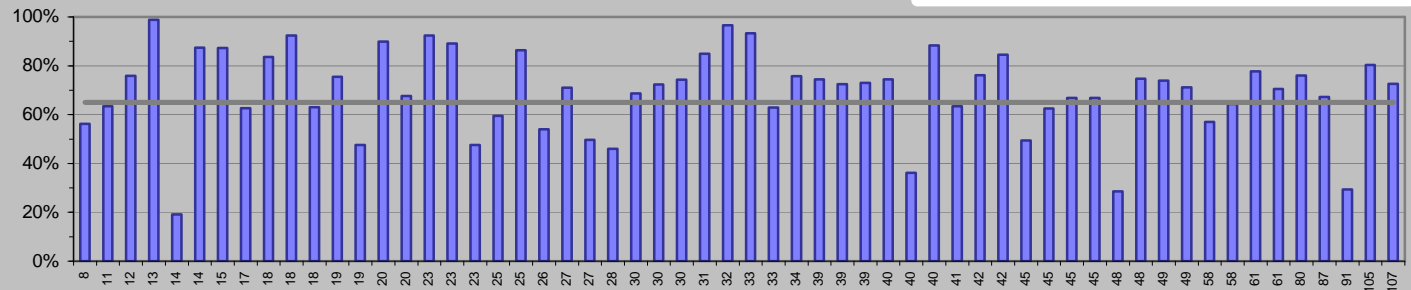


Bien qu'étant une obligation réglementaire, on constate qu'une majorité de services (58 %) ne rédige pas leur rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS). Cette situation est préjudiciable tant pour les usagers des services concernés que pour les services eux-mêmes, qui se privent d'un outil de suivi de leur activité. Le site internet de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement <http://www.services.eaufrance.fr/> permet aux services « volontaires » de mettre en ligne les données de leur RPQS. A terme l'objectif est de mieux apprécier le niveau de qualité des services, pour l'utilisateur et pour la collectivité gestionnaire.

### Focus sur les pertes des réseaux d'eau potable :

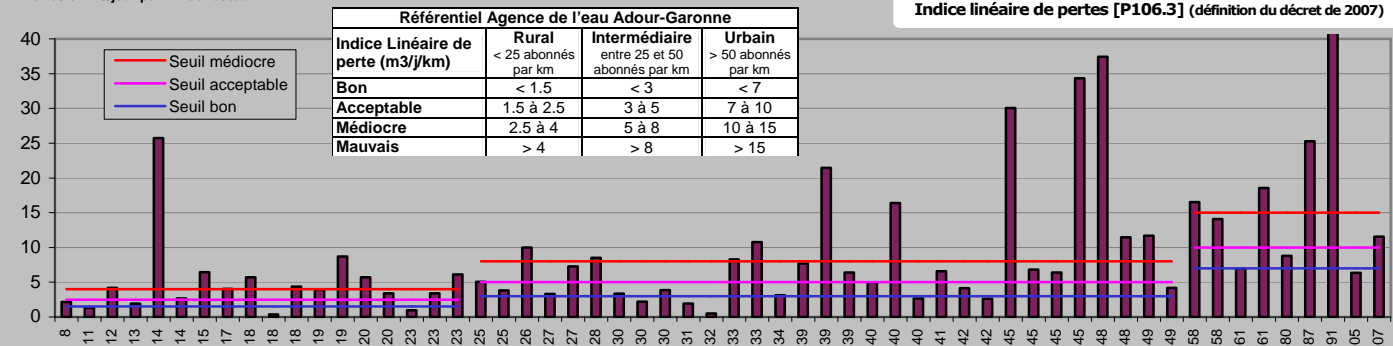
Sur les 102 RPQS eau potable rédigés, seuls 58 contiennent des données exploitables concernant le rendement et l'indice linéaire de pertes du réseau. Les graphiques ci-après présentent les valeurs du rendement et de l'indice linéaire de pertes pour chacun des 58 services classés de manière croissante selon leur densité d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau de distribution). Représentativité des 58 services : 27 % des services du département – 69 % de la population permanente

Rendement du réseau [P104.3] (définition du décret de 2007)



Rendement global = 74,4 % - Moyenne des 58 services = 69,4 % - un tiers des services ont un rendement inférieur à 65 %

Pertes en m3/jour par km de réseau



Indice linéaire de pertes [P106.3] (définition du décret de 2007)

Référentiel Agence de l'eau Adour-Garonne			
Indice Linéaire de perte (m3/jour/km)	Rural < 25 abonnés par km	Intermédiaire entre 25 et 50 abonnés par km	Urbain > 50 abonnés par km
Bon	< 1,5	< 3	< 7
Acceptable	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
Médiocre	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
Mauvais	> 4	> 8	> 15

Application du référentiel Agence de l'Eau Adour-Garonne : 10 services ont un ILP « bon » - 11 services ont un ILP « acceptable » et 37 services ont un ILP « médiocre » ou « mauvais »